

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par la présente, donné **QUE** :

Conformément à l'article 176.1 du *Code Municipal*, le rapport financier et le rapport d'audit pour l'exercice financier 2020 seront déposés lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2021 qui aura lieu à la salle municipale de Lac-aux-Sables au 820, rue St-Alphonse à compter de 19h30.

Le public sera admis à cette séance mais sans dépasser un nombre de 30 personnes. Les consignes de santé publique seront mises en place pour la tenue de cette séance.

Les citoyens, en raison de l'état d'urgence sanitaire, qui ne peuvent assister à la séance, peuvent transmettre leurs questions en lien avec le dépôt de ces documents jusqu'à 15 heures le 5 octobre 2021, par courriel à l'adresse suivante : lac-aux-sables@regionmekinac.com pour être portée à l'attention du conseil durant la séance. Un suivi sera fait dans les jours suivants.

Si des personnes se voient refuser l'accès en début de séance en raison de l'atteinte du nombre de personnes maximal permis, un enregistrement audio sera produit et sera disponible sur le site internet municipal dans les jours suivants la tenue de la séance.

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 29 septembre 2021.



Madame Manuella Perron, OMA
Secrétaire-trésorière adjointe, volets finances et ressources matérielles